Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BNY MELLON

BNY MELLON GLOBAL BOND FUND

PART EURO A (ISIN: IE0003921727)
UN COMPARTIMENT DE BNY MELLON GLOBAL FUNDS, PLC
CE COMPARTIMENT EST GÉRÉ PAR BNY MELLON GLOBAL MANAGEMENT LIMITED

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Un rendement total composé des revenus et de la croissance du capital en investissant dans des obligations et titres de créances similaires émis par des États et autres organismes publics du monde entier.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds :

- investira n'importe où dans le monde ;
- investira dans des obligations et titres de créance similaires émis par des États et autres organismes publics ;
- investira dans des obligations dont la notation de crédit est élevée (c'est-à-dire de qualité investissement grade et auxquelles Standard and Poor's a attribué au minimum la note BBB-) ;
- ne consacrera pas plus de 15 % de son actif à des obligations émises sur les marchés émergents ;
- investira dans des produits dérivés (c'est-à-dire des contrats financiers dont la valeur est liée à la variation prévue du prix d'un investissement sous-jacent) afin de générer des performances ainsi que dans un objectif de réduction des coûts et/ou des risques globaux du fonds ; et
- plafonnera ses participations dans d'autres organismes de placement collectif à 10 %.

Le Fonds peut :

- investir une proportion significative de son actif en placements monétaires et assimilés.

Recommandation : le fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de cinq ans.

Traitement des revenus : tous les revenus tirés des investissements seront conservés par le fonds. Ils augmenteront la valeur de vos actions.

Passation des ordres : les ordres d'achat et de vente de parts du fonds peuvent être donnés tous les jours ouvrés entre 9h00 et 17h00 (heure d'Irlande). Les ordres reçus avant 12h00 seront exécutés au cours coté le jour même. L'investissement initial minimal pour cette catégorie de parts est de EUR 5.000.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Il est fondé sur l'évolution historique à la hausse et à la baisse de la valeur des actifs du fonds (c'est-à-dire la volatilité). La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 4 parce que sa valeur historique présente une volatilité de volatilité modérée. Avec un Fonds de la catégorie 4, vous avez un risque de modéré de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérée.

L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.
- Le fonds investit sur des marchés internationaux, ce qui implique que la valeur des actifs du fonds est susceptible d'être affectée par la fluctuation des taux de change.
- Le fonds recourt aux produits dérivés afin de générer des performances ainsi que dans un objectif de réduction des coûts et/ou du risque global du fonds. Le recours aux produits dérivés implique un niveau de risque accru. Une légère évolution de la valeur d'un investissement sous-jacent peut déclencher une fluctuation nettement plus significative et disproportionnée du prix du produit dérivé.
- Les investissements dans des obligations sont exposés à l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation. Cette évolution est susceptible d'avoir un impact sur la valeur des actifs du fonds.
- Le fonds peut investir sur les marchés émergents. Ces marchés comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.
- Le fonds impute, en premier lieu, des frais sur les revenus du fonds. Les frais du fonds peuvent avoir un impact significatif sur la valeur des revenus tirés d'un investissement. Il existe un risque d'érosion du capital si les

revenus générés par le fonds sont insuffisants pour couvrir ces frais.

– Cette catégorie de parts est libellée dans une devise différente de la devise de référence du fonds (c'est-à-dire la devise de calcul de la valeur des actifs) du fonds. Les fluctuations de change entre la devise de la catégorie de parts et la devise de référence du fonds sont susceptibles d'affecter la valeur de votre investissement.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

FRAIS

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	1,16 %

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

Commission de performance	Aucun

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2014. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

Le Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

PERFORMANCES PASSÉES

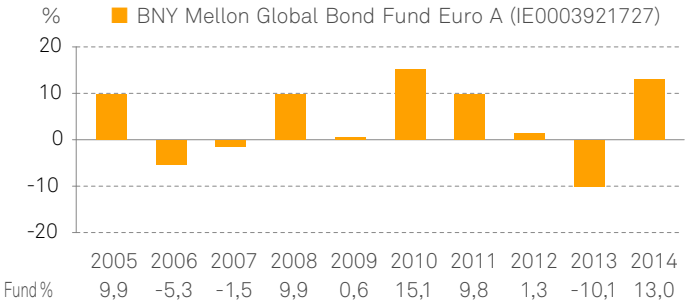

Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du fonds - 27 janvier 1987.

Date de lancement de la catégorie de parts - 2 janvier 2002.

La performance de cette catégorie de parts est calculée en Euro.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INFORMATIONS PRATIQUES

Documents : le fonds est un compartiment (partie) de la SICAV BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »). Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel de BNY MGF peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Limited, Guild House, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais et dans d'autres langues.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. Le Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Statut juridique : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Global Funds, plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Ce fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Central Bank of Ireland. BNY Mellon Global Management Limited est agréé en Irlande et réglementé par la Central Bank of Ireland. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 5 février 2015.